

AVIS D'ATTRIBUTION

Lavage des bornes à verre et des colonnes enterrées et semi-enterrées

Numéro du marché : Marché n° 2016-PA-FCS-09

1. IDENTIFICATION DE L'ORGANISME

Communauté de Communes Médoc Estuaire

26 rue de l'Abbé Frémont

33460 ARSAC

Tél : 05 57 88 08 08

Fax : 05 57 88 90 64

2. OBJET DU MARCHÉ

Procédure adaptée < 90 k EUR HT

Intitulé de la consultation :

Lavage des bornes à verre et des colonnes enterrées et semi-enterrées

3. DURÉE

La durée du contrat est de 1 an.

Le présent marché est renouvelable 2 fois par reconduction tacite selon les périodes suivantes :

· Reconduction n°1 : 1 année

· Reconduction n°2 : 1 année

La durée maximale du marché est de 36 mois.

Le titulaire ne peut s'opposer à la reconduction tacite définie ci-avant.

En cas de non reconduction, le pouvoir adjudicateur adressera, par lettre recommandée, 2 mois avant la date de fin de marché, une notification de non reconduction au candidat.

Les prestations commenceront à partir de la notification du premier Ordre de Service. Celui-ci prescrira la fréquence des prestations ainsi que la quantité annuelle par année.

Les quantités sont indiquées dans le CCTP.

Planning prévisionnel des périodes d'exécution des ordres de service :

-OS n° 1 : début juillet 2016 – décembre 2016

-OS n°2 : début janvier 2017 – décembre 2017 (en cas de reconduction)

-OS n° 3 : début janvier 2018 – décembre 2018 (en cas de reconduction)

5. CRITERES ATTRIBUTION

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Critères et sous-critères	Pondération
1- Valeur technique	55 %

<ul style="list-style-type: none"> - <i>Sous-critère :</i> - <i>le type de matériel utilisé pour le bon déroulement de la mission (nettoyeur à pression fixe ou variable, eau chaude ou froide, capacité d'eau, grue de levage, ...)</i> ; - <i>les produits utilisés et leurs caractéristiques techniques ;</i> - <i>l'organisation envisagée (moyens humains, durée et délai maximum d'intervention, mesures d'hygiène et sécurité pendant le service, ...).</i> 	
<p>2- Prix</p>	
<p><i>Sous-critère : le prix de la prestation sera jugé en fonction d'un détail quantitatif estimatif. Le document non communiqué aux candidats reprendra les prix unitaires du BPU renseigné par le candidat.</i></p>	<p>45 %</p>

5. ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Attributaire: Anco située au 34 Rue Jean Guyomarch Zone d'activités de Pentaparc 56000 VANNES.

Date attribution : 01/08/2016

6. INSTANCE CHARGÉE DES PROCEDURES DE RECOURS

Tribunal Administratif de Bordeaux

9 rue Tastet - 33 000 BORDEAUX - ☎ : 05.56.99.38.00